

PHS
p.8

MIVILUDES

Le second souffle de la Miviludes ■ France

■ La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) qui vient de voir nommée à sa tête la magistrate Hanène Romdhane va être dotée de moyens supplémentaires...

Groupes
p.9

CENTRE D'ACCUEIL UNIVERSEL - EURD

Prosélytisme sur le campus ? ■ France

■ Des étudiants ont découvert sur le campus de Grandmont de l'Université de Tours des enveloppes de couleur jaune déposées par le Centre d'Accueil Universel dans un but prosélyte...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Groupes
p.20

TÉMOINS DE JÉHOVAH

L'ostracisme des Témoins de Jéhovah sanctionné par la justice belge ■ Belgique

■ Le tribunal correctionnel de Gand a condamné le 16 mars 2021 l'ASBL Témoins de Jéhovah à une amende de 12 000 euros pour incitation à la discrimination et à la haine ou à la violence contre d'anciens membres de la communauté...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Généralités
- p. 04 ■ Pouvoirs publics
- Alimentation

Groupes

- p. 06 ■ Anthroposophie
- p. 08 ■ Aleph / Aum
- p. 09 ■ Centre d'Accueil Universel

- p. 10 ■ Enfants de Dieu
- p. 11 ■ Extravagance
- p. 12 ■ Falun Gong
- p. 13 ■ FLDS
- Mormons
- p. 14 ■ QAnon
- p. 15 ■ Régénère
- p. 19 ■ Scientologie
- p. 20 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p. 25 ■ Développement personnel
- p. 26 ■ Magie, sorcellerie, exorcisme
- p. 27 ■ Pratiques de soins non conventionnelles
- p. 29 ■ Yoga

Thèmes connexes

- p. 30 ■ Anti-vaccination
- Théories du complot

Généralités

Le nouveau visage du phénomène sectaire ■ France

■ Dans l’imaginaire collectif, la secte est une communauté spirituelle dont les membres vivent coupés du monde sous la domination d’un gourou. Si ce schéma perdure, aujourd’hui des nouvelles tendances se dessinent et les sectes puisent leur inspiration dans de multiples sources. Samuel Laurent, journaliste au *Monde*, dresse un panorama du phénomène sectaire en France qui montre le haut degré d’adaptation de ces groupes aux changements de la société.

En 2020, la Miviludes recensait 3008 signalements soit une hausse de 30 % sur les cinq dernières années. Parmi ceux-ci, un quart concernait des personnalités ou des organisations inconnues. À la faveur de la pandémie mondiale de Covid-19, ce phénomène s’est encore accru amenant les pouvoirs publics à s’y intéresser à nouveau.

Marlène Schiappa, déléguée auprès du ministère de l’Intérieur, a demandé fin août 2020 un rapport sur l’actualité de la menace sectaire. Rendu en

février 2021 ce document fait le constat d’une modification du paysage sectaire et de son fonctionnement. Le rapport recense 140 000 personnes sous emprise et 500 microgroupes. Un chiffre sous-estimé « par rapport à ce qu’on trouve en se baladant sur la Toile » estime Pascale Duval, la porte-parole de l’Union nationale des associations de défense des familles et de l’individu victimes de sectes (Unadfi). Elle explique, « on est dans un renouveau des pratiques », « on a affaire à de microgroupes, des communautés

virtuelles, qui sont bien moins visibles. »

En effet, la nouveauté de ces dernières années est le développement de communautés sectaires dans l’espace virtuel du Web et des réseaux sociaux. L’isolement généré par le premier confinement en mars 2020 et les bulles de filtre engendrées par les algorithmes informatiques ont amené un nouveau public, en quête de réponses sur la pandémie, à s’intéresser aux pratiques alternatives et au bien-être.

>>>

>>>

Quelques figures déjà connues ont vu leur audience grimper en flèche, comme ce fut le cas avec le Youtubeur crudivore Thierry Casasnovas ou Jean-Jacques Crèvecoeur, à la fois conférencier en développement personnel et conspirationniste de longue date. Pour les spécialistes de la cellule spécialisée du Service central de renseignement criminel de la gendarmerie nationale (SCRCGN), « ils se connaissent tous, ils font des vidéos, des webinaires ensemble. (...) C'est une criminalité organisée ».

La pandémie a profité à ce que Eric Berot, chef de l'Office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP), appelle « les nouveaux gourous : thérapeutes psychocorporels, chamans, coachs de vie, etc. » Pour lui « l'épidémie de Covid-19 représente du pain béni, à la fois pour les charlatans et pour ceux qui défendent des thèses de fin du monde. »

Mais le domaine de la santé n'est pas le seul à qui la pandémie a profité. Les dérives sectaires dans le champ du coaching sont aussi en pleine croissance en raison de l'absence d'encadrement de cette pratique. Ainsi David Laroche, l'une des stars françaises du coaching, dont les programmes d'accompagnement dépassent souvent les 2 000 €, a fait l'objet d'une trentaine de signalements

auprès de la Miviludes. « Il fait des vidéos où il explique comment vivre, il vous donne une règle au quotidien, il vous dit que penser et que faire » déplore Pascale Duval.

Si les dérives sectaires en matière de santé et de développement personnel concentrent la majeure partie des signalements, les mouvements religieux ne sont pas en reste. À côté des désormais classiques Témoins de Jéhovah ou de la Scientologie, croit une galaxie d'Églises évangéliques d'inspiration américaine au sujet desquelles la Miviludes a reçu 383 saisines en 2019. Parmi les problèmes signalés figurent les exorcismes et les thérapies de conversion.

Le modèle classique de la secte coupée du monde perdure toujours, à l'image du groupe de musique féminin les Brigandes, vitrine d'une communauté ésotérique ouvertement xénophobe regroupant une vingtaine d'adultes et une douzaine d'enfants qui vivent repliés, dans un village de l'Hérault, autour de leur gourou Joël Labruyère.

Enfin à la frange de la mouvance sectaire, le survivalisme et le conspirationnisme font l'objet d'une surveillance accrue. Pour la première, en raison du meurtre de trois gendarmes par l'un de

ses adeptes en décembre 2020. Pour la seconde, la vigilance se porte sur l'avancée des idées de QAnon en France. Si l'on ne peut pas parler de secte à son sujet, ce mouvement en possède néanmoins certaines caractéristiques, comme la rupture avec l'entourage proche.

L'entourage est en grande majorité le premier à s'inquiéter de l'emprise d'un proche et à opérer un signalement auprès des structures d'aide spécialisées. « Pour qu'on agisse il faut qu'il y ait des délits pénaux », rappelle Eric Berot : abus de faiblesse, infractions fiscales, exercice illégal de la médecine, mise en danger de la vie d'autrui. Mais ce sont les victimes directes qui doivent porter plainte et peu le font « par honte, ou car elles ne sont pas conscientes d'être sous emprise », explique-t-on au SCRCGN.

Eric Berot rappelle que tout un chacun a le droit de croire ce qu'il veut. Mais il souligne que les dérives sectaires, dont les caractéristiques sont « l'emprise, la déstabilisation mentale » et « le danger qu'elles représentent pour soi ou pour autrui. », peuvent amener des personnes à se ruiner financièrement, voire conduire à la mort pour certaines qui abandonnent la médecine conventionnelle.

(Source : [Le Monde](#), 10.03.2021)

Le second souffle de la Miviludes ■ France

■ Après deux années d'incertitudes, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), désormais placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, et rattachée aux services de Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, va être dotée de moyens supplémentaires.

En vacance de présidence depuis le départ de Serge Blisko en 2018, la Miviludes vient de voir nommer à sa tête la magistrate Hanène Romdhane qui a pris ses fonctions en avril.

Depuis sa création en 2002 elle a été très active dans de nombreux secteurs : formation, prévention, signalements, enquêtes. Des actions facilitées par son caractère interministériel. Mais la série d'attentats survenus au milieu des années 2010 et le départ de nombreux français vers la Syrie ont amené l'état à délaisser la question des sectes au profit de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. L'inquiétude, quant à l'avenir de la mission, s'est vraiment accentuée en 2019 lorsque le gouvernement a annoncé son rattachement au Comité interministériel de la prévention de la délinquance

et de la radicalisation (CIPDR) du ministère de l'Intérieur. Dans la foulée ses effectifs ont été réduits et elle a été contrainte de déménager.

Cependant la crise sanitaire, et les inquiétudes qu'elle a engendrées, ont eu pour conséquence une recrudescence de l'activité sectaire corrélée à une dangereuse désinformation qui ont mis en évidence la nécessité de relancer la Miviludes et son réseau de partenaires. Pascale Duval, porte-parole de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victime de sectes (Unadfi) reconnaît, « on craignait que cette réorganisation cache un désintérêt, mais le message est clair : les associations restent au centre du dispositif ».

L'objectif du gouvernement est de mettre la Miviludes au cœur

d'un dispositif la rapprochant des services d'enquête spécialisés afin de faciliter le traitement des dossiers relatifs aux dérives sectaires. Elle sera pilotée par un conseil d'orientation composé de représentants du monde associatif, de représentants de ministères, de chercheurs... La Miviludes devrait, en outre, bénéficier d'apports financiers supplémentaires.

L'action du gouvernement ne s'arrête pas là. « Des circulaires devraient être envoyées aux préfets afin de mieux former les services. » Du côté de la police, la Cellule d'assistance et d'intervention en matière de dérives sectaires (Caimades) a mis en place des correspondants locaux dont la mission sera d'être en liaison avec les pouvoirs publics locaux. ■

(Source : Le Monde, 10.03.2021)

Les gourous de l'alimentation ■ France

■ De nombreux gourous populaires sur internet donnent des conseils alimentaires, encouragent leurs adeptes à suivre des cures, des jeûnes, ou assurent la promotion du crudivore ou de l'instinctothérapie. Leurs conseils pour maigrir, améliorer son bien-être ou encore se soigner peuvent s'avérer dangereux quand des personnes se détournent de leurs parcours de soins.

>>>

>>>

Environ 40% des signalements de nos associations ou de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) concernent la santé et le bien-être. Bien souvent l'alimentation est au cœur des théories et des doctrines professées par des mouvements sectaires ou des praticiens de PSNC (pratiques de soin non conventionnelles). Des familles s'inquiètent d'un changement brutal de comportement alimentaire d'un de leurs proches et d'un discours qui a pu se radicaliser. Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, rappelle que les mouvements hygiénistes ont explosé depuis quelques années et certains régimes alimentaires se sont démocratisés. Suivre les conseils de certains gourous de l'alimentation peut présenter un risque majeur de perte de chance de guérison. Pascale Duval cite l'exemple d'une famille dont le proche diminuait sa dose d'insuline sans aucun avis médical à cause de Thierry Casasnovas. Ce dernier figure parmi les plus populaires mais aussi les plus dangereux gourous de l'alimentation présents sur

internet. Pour rappel il est visé par une enquête pour mise en danger de la vie d'autrui.

Sur internet, des vidéastes amateurs le plus souvent sans aucun bagage scientifique se présentent comme thérapeutes, magnétiseurs ou spécialistes de l'alimentation et dispensent des conseils. Leur audience ne cesse de grandir et la crise de Covid-19 n'a fait qu'accentuer cette tendance. Ils font de leurs régimes spéciaux des méthodes de soins pouvant guérir tous les maux. Cependant derrière un discours aux allures scientifiques, les solutions proposées par ces youtubeurs échouent face à l'épreuve des analyses scientifiques et médicales. Dans un article, l'hebdomadaire *Marianne* a tenté de passer au crible d'une expertise scientifique différents régimes alimentaires promus par divers thérapeutes, et montré par exemple les risques de prolifération de bactéries dans l'alimentation crudivore. Quant au jeûne intermittent, selon Ghislain Grodard-Humbert, président de l'association française des diététiciens nutritionnistes, il n'y a aucune preuve scientifique de

son bienfait, tout comme pour le respirianisme ou le crudivorisme ; ces régimes peuvent au contraire provoquer une sévère dénutrition et met en garde contre ces dangereuses croyances qui peuvent entraîner un refus de soin médical.

Pour Pascale Duval, les instigateurs de ces régimes avancent les mêmes arguments : ils prétextent que leur régime existe depuis la nuit des temps, que l'industrie agroalimentaire nous a corrompus. Ensuite ils s'érigent en maître à penser sur la base de leur propre témoignage d'avoir pu guérir sans faire appel à la science et ses chercheurs. Ils vendent de la croyance. Pour Ghislain Grodard-Humbert, peu importe l'efficacité de ces méthodes, l'enjeu est l'emprise exercée par ces charlatans. Celle-ci n'a plus besoin de présence physique, les médias sociaux parviennent à mettre rapidement des individus sous emprise, à les conduire à une rupture avec leur vie antérieure et à des pertes financières importantes.

(Sources : [Le Figaro](#), 05.03.2021 & [Marianne](#), 13.03.2021)

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Anthroposophie

En Suisse des institutions ont recours à la biodynamie ■ Suisse

■ L'agriculture biodynamique a le vent en poupe, la Suisse romande n'échappe pas à cette tendance et compte de plus en plus d'adeptes. De nombreux viticulteurs y ont recours, mais aussi des structures institutionnelles comme la ville de Lausanne qui l'utilise dans ses parcs ou l'Université de Lausanne, dont le domaine agricole est exploité en biodynamie.

Pourtant le mouvement n'est pas exempt de reproches en raison de la confusion entretenue avec l'agriculture biologique et de son origine anthroposophique.

L'agriculture biodynamique repose sur les conceptions spirituelles de l'anthroposophie, une croyance ésotérique fondée au début du vingtième siècle par l'Autrichien Rudolf Steiner. Ce dernier conçoit le domaine agricole comme un organisme vivant dont il faut s'occuper en fonction des cycles lunaires, planétaires et stellaires et y administrer des préparations censées « dynamiser » les sols¹.

Laurent Cordonier, sociologue travaillant sur les croyances sociales à l'Université de Paris-Diderot et ancien collaborateur à l'Université de Lausanne, « trouve grave que l'Université de Lausanne associe son nom à une pratique ésotérique » liée à l'anthroposophie qu'on retrouve souvent derrière des mouvements anti-vaccins. Il regrette que « l'Université donne ici un gage de qualité et de sérieux à quelque chose qui n'a rien à faire là. »

Il déplore également que les consommateurs n'aient pas « conscience de ce qu'il y a derrière la biodynamie, que ce soit l'an-

throposophie ou les pratiques ésotériques ».

Mais du côté des producteurs, cela ouvre un marché intéressant. L'anthropologue des religions Alexandre Grandjean, qui réalise sa thèse à Lausanne sur l'implantation de la biodynamie chez les viticulteurs romands, constate une adaptation de leur pratique et « un détachement par rapport aux conceptions de Steiner sur l'agriculture ».

Contrairement à Steiner qui prône la polyculture et l'auto-suffisance, les vigneronnes pratiquent la monoculture, et « surtout produisent une boisson alcoolisée,

>>>

>>>

non-essentielle selon l'anthroposophie. »

Mais si la pratique a le vent en poupe, son efficacité n'a toujours pas été prouvée scientifiquement. La majorité du temps les agriculteurs mettent en avant leurs propres expériences personnelles. Laurent Cordonier rappelle « que de telles expériences personnelles ne peuvent être mises au même plan qu'une étude basée sur la méthode scientifique, car elles ne permettent pas de distinguer un possible lien de causalité d'une simple coïncidence. »

Deux études scientifiques menées en Suisse, l'une commencée en 1978 et l'autre en 2002, ont montré des rendements similaires pour l'agriculture biologique et l'agriculture biodynamique. Étudiant l'effet des préparations biodynamiques, la seconde étude a conclu qu'elles n'ont pas de portée significative sur la qualité des sols et ni sur les rendements.

Comparant ces préparations à de l'homéopathie, Laurent Cordonier conclut : « On sait depuis 20 ans que cela n'a aucun effet et pourtant on en vend toujours. »

(Source : Heidinews, 15.03.2021)

1- Au sujet des préparations utilisées en biodynamie voici ce qu'en dit le site Biodynamie Pays d'Oc : « Quatre des six préparations du compost subissent un processus de fermentation au cours de l'hiver, dans une enveloppe animale, enterrée dans le sol. Cela après qu'elles aient été exposées aux forces de l'été, partiellement suspendues. Une vessie de cerf est utilisée comme enveloppe pour les fleurs d'achillée millefeuille (502), un intestin grêle de bovin pour la camomille (503), un crâne d'animal domestique pour l'écorce de chêne (505) et un mésentère de vache pour le pissenlit (506). » (Source : <http://biodynamiepaysdoc.com/les-preparations-bio-dynamiques>)

Médecine anthroposophique et homéopathie, une efficacité non prouvée

■ Allemagne

■ Les médicaments anthroposophiques, homéopathiques et à base de plantes connaissent un fort engouement en Allemagne auprès des patients qui déclarent préférer des remèdes contenant des ingrédients naturels et sans effets secondaires.

Pourtant ils font l'objet de critiques massives en raison de leur inefficacité. Ces pratiques sont ancrées dans la loi allemande sur les médicaments depuis 1976. Des réglementations légales particulières les excluent d'un contrôle strict d'efficacité, permettant ainsi leur remboursement par les assurances maladie.

Leurs fondements, à peu près semblables, reposent sur le principe de similarité qui considère que les ingrédients provoquant des symptômes semblables à ceux observés dans la maladie peuvent la soigner.

Une fois repéré, le principe actif est dilué et secoué avec de l'eau ou de l'alcool ou frotté avec du lactose. Appelé potentialisation, ce processus de préparation spécial viserait à en augmenter l'efficacité.

Le consommateur peut voir le degré de potentialisation et de dilution sur l'emballage des préparations. Que la substance active soit très diluée ne rendrait pas le médicament moins efficace.

Selon le journaliste et expert en anthroposophie, Oliver Rautenberg : « Les médicaments anthroposophiques et homéopathiques

dilués ne vont pas au-delà de l'effet placebo. Ceci a été documenté par plus de 1 800 études et onze méta-études depuis 224 ans. »

Aux yeux de Rautenberg, les fabricants exploitent la confusion entre l'homéopathie et la médecine anthroposophique et la « naturopathie » (une discipline reconnue en Allemagne). De plus leur prescription par des ordonnances de médecins leur « donne souvent l'apparence de vrais médicaments ».

Lorsque l'homéopathie et les préparations anthroposophiques sont utilisées en lieu et place

>>>

>>>

de remèdes éprouvés pour des maladies graves c'est très dommageable, comme en 2016 à Brügggen-Bracht en Rhénanie du Nord-Westphalie où plusieurs patients atteints de cancer sont décédés après avoir été traités exclusivement par l'homéopathie.

Pour des critiques, comme Nathalie

Grams, une ancienne homéopathe, « l'homéopathie et l'anthroposophie appartiennent au domaine d'une doctrine dépassée du salut ».

Elle explique que 80% des affections disparaissant d'elles-mêmes au bout de quelques jours, il n'est pas rare que de nombreuses personnes attribuent leur guérison à

ces deux pseudo-médecines alors que c'est « notre système immunitaire et notre capacité d'auto-guérison - et non la médecine alternative à but lucratif » qu'il faut remercier.

(Source : RTL.de, 26.03.2021)

Aleph/Aum

Les étudiants cibles d'un groupe dissident d'Aum ■ Japon

■ Au Japon, les sectes et d'autres groupes douteux approchent des étudiants universitaires qui se sentent seuls et isolés par la fermeture des universités. Parmi eux Aleph, le principal successeur du culte apocalyptique Aum Shinrikyo, approche les étudiants via les réseaux sociaux.

Au printemps 2020, le programme d'accueil de l'université pour les nouveaux étudiants ayant été annulé, un élève a été attiré par un message diffusé sur Twitter qui disait : « Vous rejoignez notre université ce printemps. Aimerez-vous entendre les hommes de la haute société ? » Au départ les rencontres qui se déroulaient par vidéo semblaient normales. Les intervenants avec lesquels l'étudiant conversait lui donnaient des astuces sur le fonctionnement de l'université, mais peu à peu un discours spirituel s'est immiscé dans les conversations et se sentant de plus en plus oppressé, il demanda conseil à l'Université qui découvrit que le compte Twitter était celui d'Aleph.

En raison de la pandémie, le

groupe a redirigé ses activités de recrutement vers les réseaux sociaux en ciblant des jeunes qui n'ont pas connu l'attaque du métro de Tokyo au gaz sarin. Selon l'Agence japonaise de renseignement de sécurité publique (PSIA), plus de 60 personnes, pour la plupart dans la vingtaine d'années, ont rejoint Aleph en 2020.

Même si le groupe a déclaré, fin janvier 2021, 540 millions de yens (4,97 millions de dollars) d'actifs, générés en partie par la vente de matériel d'étude et de séminaires, ceux-ci ont fortement baissé à cause de la pandémie, d'où la nécessité de recruter massivement.

Pour éviter à leurs étudiants d'être piégés par des sectes, les universités redoublent d'efforts. Elles organisent des campagnes

de prévention et mettent en place des lieux où les jeunes approchés par des sectes peuvent se rendre pour être soutenus.

Toshiyuki Tachikake, professeur de psychologie appliquée à l'Université d'Osaka, explique qu'il faut éviter l'isolement et augmenter délibérément la communication avec les membres de sa famille, ainsi qu'avec ses connaissances et ses amis afin d'être constamment exposé à des valeurs différentes des siennes et de « pouvoir ainsi identifier plus facilement des groupes au comportement suspect ».

(Source : Asia Nikkei, 21.03.2021)

L'ensemble des articles sur le mouvement :

<https://www.unadfi.org/mot-clef/aum-aleph/>

Prosélytisme sur le campus ? ■ France

■ Le Centre d'Accueil Universel, nouvelle appellation de l'Église Universelle du Royaume De Dieu (Eurd), a déposé des enveloppes de couleur jaune sur le campus de Grandmont de l'Université de Tours. Ces enveloppes, découvertes pas des étudiants avaient pour but de diffuser le message et d'assurer le prosélytisme du groupe évangélique.

Sur certaines enveloppes on pouvait lire « On n'est pas là pour te juger mais pour t'aider » « Re-commence maintenant et oublie ton passé » ou encore « 1001 raisons de recommencer ». L'un des étudiants ayant découvert ces enveloppes raconte avoir dans un premier temps cru à un jeu de piste puis être tombé sur des flyers d'un centre d'écoute et de soutien psychologique. Le groupe propose en effet sur ses tracts une aide psychologique. Mais l'étudiant doute rapidement trouvant que les messages et la typographie maladroites et anxiogènes ne sont pas propices à la prévention. Il va par la suite vérifier sur internet et découvrir que derrière l'appellation Centre d'Accueil Universel se cachait en réalité un groupe sectaire. C'est ce même étudiant qui, sur Twitter, a partagé sa découverte afin de prévenir. Cela a par ailleurs alerté la mairie de Tours qui a contacté les policiers en charge des dérives sectaires au sein de la municipalité.

Ces enveloppes étaient dissimulées sur le campus dans les escaliers ou encore accrochées à des arbres. Cela ressemble à un véritable ciblage afin de recruter des étudiants à une époque où la

vie universitaire est difficile du fait de l'isolement et de la précarité liés à la crise sanitaire. Cette détresse a pu attirer l'attention de groupes sectaires qui perçoivent la vulnérabilité des étudiants, comme le Centre d'Accueil Universel. Le groupe était mentionné dans le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les sectes en France de 1995 sous le nom d'Église Universelle du Royaume de Dieu. Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, rappelle qu'en France le groupe a changé son appellation après avoir été repéré par les services de l'État. Elle poursuit en émettant l'hypothèse que ces tracts auraient pu être mis en place par des membres de Force Jeune Universelle (FJU), une des filiales du groupe. Elle rappelle que rejoindre un tel mouvement constitue un risque pour les jeunes de se retrouver en rupture avec leur famille et leur entourage et d'entrer dans un groupe qui promet la résolution de tous leurs problèmes à la condition d'un investissement complet dans l'église, aussi bien spirituel que financier.

Le groupe possède un local à Tours et Marie-Françoise Bardet, présidente de l'Adfi Touraine se souvient avoir rencontré des cas

de personnes s'inquiétant pour des membres de leurs familles ayant rejoint le groupe et devenant de plus en plus prosélytes.

La branche nationale de « Force Jeune Universelle » a démenti dans un communiqué de presse vouloir faire du prosélytisme et affirme se soucier du bien-être des étudiants et des personnes vulnérables. Elle accuse la presse d'avoir propagé des fake news à son encontre.

Des tracts similaires auraient été repérés dans des campus d'autres villes françaises en septembre dernier.

(Sources : France Bleu Touraine, 08.03.2021 & France 3 Val de Loire 08.03.2021 & La Nouvelle République, 09.03.2021 & Le Figaro, 16.03.2021 & Magcentre, 21.03.2021)

Pour en savoir plus sur l'Église Universelle Du Royaume De Dieu (Eurd) / Centre D'accueil Universel, lire sur le site de l'Unadfi :

Que sait-on de ? L'Église Universelle du Royaume de Dieu, une secte brésilienne à visée planétaire : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-l-eglise-universelle-du-royaume-de-dieu-une-secte-bresilienne-a-visee-planetaire/>

L'ensemble des articles sur le mouvement : <https://www.unadfi.org/mot-clef/eglise-universelle-du-royaume-de-dieu-eurd-centre-daccueil-universel/>

■ Coline Berry, la fille de Richard Berry, qui a porté plainte contre son père et son ancienne belle-mère, Jeane Manson, pour inceste et abus sexuel dans son enfance, accuse cette dernière d'avoir été membre de la secte des Enfants de Dieu, un groupe qui prônait la « pédophilie et l'inceste » et notoirement connu pour de nombreux abus sexuels sur des enfants.

La chanteuse a réfuté dans un communiqué avoir appartenu au mouvement : « J'ai déjà écrit dans mon livre paru en 2011 que les musiciens que je fréquentais, alors rattachés à ce mouvement spirituel, formaient certes une sympathique communauté, mais dont je ne suis pas devenue une adepte ». Il s'agissait d'une « collaboration professionnelle éphémère dans les années 70 » et elle regrette que celle-ci soit désormais « transformée en accusations malveillantes ».

Mais cela n'a pas empêché Marilou Berry, la cousine de Coline Berry, de soutenir cette dernière en relayant sur internet un article de *Vanity Fair* intitulé « Story : Les Enfants de Dieu, cette secte des années 70 fréquentée par des célébrités » dans lequel des passages tirés de la biographie de la chanteuse laissent envisager davantage qu'une simple collaboration professionnelle.

Dans sa biographie parue en 2011, Jeane Manson raconte sa rencontre avec les membres du groupe « Family of love » lors d'une émission de télévision en 1976. L'entente est immédiate, leurs origines anglo-saxonnes, la musique, ainsi que les thèmes de leurs chansons sont

des points communs qui les rapprochent. Elle a su rapidement que le groupe était une émanation des Enfants de Dieu, mais n'apprendra que plus tard qu'il s'agissait d'une secte dont elle ne mentionne que les problèmes financiers, omettant d'évoquer les actes pédophiles, connus depuis longtemps pourtant.

À l'époque elle ne voit en eux « qu'une sympathique communauté qui vivait tels des hippies californiens, "peace and love" avec en plus une forte connotation religieuse ». S'étant liée d'amitié avec plusieurs membres, elle s'est rendue dans leur maison de Colombes « où piaillaient de nombreux enfants qui n'allaient pas à l'école, les membres de la communauté se chargeant de leur éducation » et s'est peu à peu pliée « à leur rite, tout en gardant son indépendance et sa liberté spirituelle ».

Elle s'est si bien entendue avec le groupe qu'elle a fait d'eux ses musiciens pour une tournée et a, en 1977, participé à leur album *The Bible*, un disque financé par son mari André Djaoui, sur lequel figure aussi Demis Roussos.

« Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes étaient profondément

bons » déclarera-t-elle dans son autobiographie.

Pourtant nombreux ceux qui ne partagent pas cet avis sur la secte des Enfants de Dieu, un groupe chrétien apocalyptique fondé en 1969 par David Brandt Berg, alias Moïse David, qui a quitté femme et enfants après une vision prophétique, pour s'installer avec Karen Zerby, sa nouvelle compagne.

Se faisant porte-parole d'une jeunesse désillusionnée, il prétend porter le vrai message de l'évangile transmis par l'intermédiaire de son ange gardien Abraham. Il réunit rapidement un grand nombre d'adeptes qu'il persuade de « renier et haïr leurs amis, leur employeur mais aussi leur famille ». Bientôt accusé de proxénétisme, détournement de mineurs et fraude fiscale, le gourou convainc 2 000 d'entre eux de le suivre en Europe pour échapper à la collision d'une comète avec les États-Unis en 1973.

En 1974 la secte compte déjà plus de 4 000 adeptes répartis dans 170 colonies aux États-Unis et en Europe. Un nombre qui va croître grâce au lancement en 1975 du « flirty fishing », une « prostitution missionnaire » que le gourou justifie « dès

>>>

>>>

lors qu'il est accompli à des fins spirituelles ». En France cette pratique conduit à la dissolution du groupe pour racolage et prostitution, en 1978.

Mais le mouvement poursuit ses activités sous diverses appellations : The Family of Love, Heaven's boys, Heaven's girls, Services missionnaires internationaux, Centre au service des familles, Familles sans frontières. Il cache des préceptes encore plus sombres sur la sexualité libre pour tous quel que soit l'âge ou les liens de parentés. En 1993 une douzaine de communautés clandestines avaient été débusquées dans le sud de la France.

David Berg a poursuivi ses activités à travers le monde et a étendu sa communauté en Asie. À sa mort en 1994, Karen Zerby reprend les rênes du groupe qui s'appelle désormais la Famille Internationale et se présente comme « un réseau d'hommes et de femmes chrétiens »

qui prétend œuvrer, entre autres, pour « la protection de l'enfance ». Ce qui interroge lorsque l'on connaît son passé.

Passé dévoilé, entre autres, dans « Purulence » (2009), et « Fille de chair » (2014) deux livres de la française Amoreena Winkler qui a vécu dans le groupe et subi des abus sexuels dès l'âge de quatre ans. Elle ne doit son salut qu'à sa fuite à l'âge de 17 ans. Dans un entretien donné au *Parisien* en 2010 elle raconte que le gourou avait institué la stimulation et la pratique sexuelles sur les enfants. « Les adultes pouvaient donc disposer de notre corps. Les enfants étaient conviés à des orgies géantes. Et comme à notre âge nous n'avions pas de repères, on ne voyait pas où était le mal. On était des esclaves sur pattes, au service de la secte et de la cause ». Dans le même article elle ajoute que « beaucoup de jeunes qui ont grandi dans les Enfants de Dieu sont

morts, de suicide ou d'overdose ». C'est probablement ce qui est arrivé à River Phoenix, le frère de l'acteur Joachim Phoenix, tous deux ayant grandi dans la secte avant que leurs parents ne prennent la fuite. « Cette réalité-là est très difficile à gérer. On a été élevé pour mourir en martyr », explique Amoreena Winkler et « se reconstruire est très difficile. »

Le journal *Voici* s'étonne que Jeane Manson n'ait pas, lorsqu'elle a publié sa biographie en 2011, eu connaissance du livre d'Amoreena Winkler, dont la sortie en 2009 avait fait couler beaucoup d'encre.

Jeane Manson précise qu'elle réserve désormais ses « explications aux autorités ».

(Sources : *Voici*, 04.03.2021 & 09.03.2021, *Vanity Fair*, 17.03.2021 *Closermag*, 17.03.2021 & 22.03.2021)

L'ensemble des articles sur le mouvement :

<https://www.unadfi.org/mot-clef/edd-famille-internationale/>

Extravagance

Une église protestante suspectée d'abus de faiblesse ■ France

■ Installée depuis 20 ans sur l'île de la Réunion, l'Église protestante Extravagance avec à sa tête le pasteur Bruno Picard, est soupçonnée d'abus de faiblesse et d'extorsion de fonds sur ses adeptes. Une enquête est menée par la brigade financière de Saint-Pierre.

En 2018, l'église aurait touché plus d'un million d'euros de dons. C'est le financement de cette structure qui suscite des interrogations de la part des autorités. Des enquêtes ont amené d'anciens fidèles à témoigner. L'un d'eux, ayant passé vingt ans dans le groupe, raconte qu'il est

parti de l'organisation lassé de devoir rendre des comptes au pasteur aussi bien sur sa vie professionnelle que sexuelle. Les choix de vie des adeptes comme un mariage ou un nouveau travail doivent être soumis au pasteur. Pour cet ancien fidèle, au contact du pasteur les adeptes per-

dent progressivement leur esprit critique. Il admet aussi que les fidèles sont encouragés à toujours donner plus. Certains donnent beaucoup plus que les 10% de la dîme. Alors en couple, le témoin raconte avoir donné plus de 80 000 euros au groupe. La dîme n'est pas obligatoire mais >>>

>>>

encouragée : si les adeptes ne donnent pas ils désobéissent à Dieu. Plusieurs témoignages du même ordre montrent comment le groupe et ses dirigeants exerçaient une emprise sur les fidèles et en profitaient pour s'enrichir. Un témoin narre qu'elle a participé à l'élaboration d'un projet de réinsertion sociale à l'intention des détenus mais que les fonds récoltés via une plateforme ont disparu sans que le projet n'ait vu le jour.

Le pasteur se défend d'avoir commis des délits et déclare n'avoir rien à cacher sur les comptes de l'Église.

Serge Fabresson, président de l'Adfi de La Réunion, rappelle que des familles ont contacté l'association ces trois dernières années, inquiètes pour leurs proches au sein du mouvement.

Pour Bruno Raffi, avocat et responsable du Centre contre les manipulations mentales à la Réunion, le groupe présente de nombreuses similitudes avec un mouvement sectaire notamment du fait de son organisation pyramidale où se trouvent au sommet des chefs qui s'accaparent les finances et gèrent la vie des fidèles.

Le témoin interviewé par *La Première* a porté plainte contre le mouvement et le pasteur. Cette plainte a permis le début d'une enquête pour abus de faiblesse. Les enquêteurs vont aussi mener des investigations sur les ressources de l'association, sur les offrandes ; plus de la moitié est reversée aux pasteurs en activité sous forme d'indemnités plutôt que de salaires afin d'éviter le paiement de charges sociales.

(Sources : Zinfos, 17.03.2021 & La Première France TV Info, 18.03.2021)

Falun Gong

Des subventions publiques pour *Epoch Times* ■ Canada

■ Un article du journal canadien *La Presse* révèle que le ministère du Patrimoine canadien aurait accordé en mars 2020 une subvention de 455 000 dollars au journal complotiste à tendance d'extrême droite et proche du Falun Gong, *Epoch Times*.

Le journal a obtenu une aide grâce au Fonds du Canada pour les périodiques dans le cadre d'un soutien aux médias touchés par la crise de Covid-19. Le propriétaire de The Epoch Times Média a aussi obtenu une aide liée à la Subvention salariale d'urgence du Canada mais le montant de celle-ci n'a pas été communiqué.

Ces subventions surprennent. En effet, *Epoch Times* est connu pour avoir relayé de nombreuses théories du complot et de la désinformation notamment en lien avec QAnon, mais aussi par le fait d'affirmer que

le coronavirus serait issu d'un laboratoire militaire chinois. Pour Jean-Hughes Roy, professeur à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le virage complotiste de la ligne éditoriale du journal était évident avant la crise et cette subvention n'avait donc pas lieu d'être.

Du côté du ministère on admet les penchants complotistes et politiques du journal mais on rappelle qu'il n'est pas du ressort du ministère de « déterminer à la place des Canadiennes et des Canadiens les contenus de nouvelles et les

opinions à lire ou à éviter. En tant que gouvernement, notre rôle est d'agir en amont pour prévenir, sensibiliser et éduquer à la désinformation ».

Du côté de l'opposition, on fustige ces subventions à l'heure où de nombreux organes de presse fiables ferment leurs portes.

(Source : *La Presse*, 10.03.2021)

L'ensemble des articles sur Falun Gong :

<https://www.unadfi.org/mot-clef/falun-gong/>

À voir - FLDS

La face cachée de Warren Jeffs : le gourou polygame, RMC Story, 2018

■ La chaîne *RMC Story* a diffusé le mardi 23 mars un documentaire intitulé « La face cachée de Warren Jeffs : le gourou polygame ».

Le documentaire revient sur le parcours de Warren Jeffs, leader du FLDS, qui avant d'être condamné pour des chefs d'accusation d'agression sexuelle sur enfants et complicité de viols a épousé plus de 78 femmes et eu plus de 50 enfants. Le documentaire retrace son parcours en se basant notamment sur des témoignages de membres ou d'ex-membres du groupe permettant de comprendre comment il a dirigé le groupe.

(Source : *Coulisses Tv*, 21.03.2021)

À voir - Mormons



Trahison chez les mormons : Le faussaire assassin, Jared Hess et Tyler Measom, Netflix, mars 2021

■ Ce documentaire en trois épisodes retrace une affaire criminelle qui a touché l'Église mormone en son cœur au milieu des années 1980, jusqu'à ébranler les fondements de sa foi. Témoignages, reconstitutions, vidéos et images d'archives à l'appui, le documentaire décrit l'engrenage qui a conduit

Mark Hofmann, un marchand de livres rares, à commettre plusieurs meurtres déguisés en attentats.

Né en 1954 dans une famille mormone très pratiquante, sa foi se trouve ébranlée par la découverte d'anciens manuscrits mormons lors de son voyage missionnaire en Grande-Bretagne. Comme beaucoup de mormons, le jeune homme est passionné par les écrits des contemporains de Joseph Smith.

Parallèlement, il se découvre des talents de faussaire et commence à fabriquer des artefacts. La supercherie est si efficace qu'il arrive à faire authentifier une lettre, qu'aurait rédigée le scribe de Joseph Smith, par un expert reconnu et à la vendre 20 000 dollars à l'Église des Saints des derniers Jours.

Il devient alors expert en livres rares et acquiert une certaine notoriété dans le milieu grâce à ses découvertes exceptionnelles. En 1981 il prétend avoir trouvé un manuscrit de Joseph Smith qu'il cède encore pour 20 000 dollars à l'Église. Mais, jouant un double jeu, il rend publique la mystification pour déstabiliser cette institution en laquelle il ne croit plus.

La pièce qui fera couler le plus d'encre sera la *Lettre de la Salamandre*, un manuscrit qui remet en cause les fondements de l'Église en révélant que l'ange Moroni serait apparu sous la forme d'une salamandre blanche à Joseph Smith, ce qui bouleverserait toutes les interprétations des textes mormons.

En 1984, il tentera la supercherie de trop en prétendant avoir mis la main sur la collection William E. McLellin, une

>>>

série de documents qui apporterait la preuve de la vie controversée de Joseph Smith. La collection suscite la convoitise de plusieurs personnes et de l'Église. Les acheteurs potentiels se faisant de plus en plus pressants, Hofmann, pris de cours, n'a pas le temps de fabriquer les documents et organise une série d'attentats à la bombe et élimine deux des acquéreurs. Une troisième bombe explosera dans sa voiture, le blessant. C'est cet incident qui mettra les enquêteurs sur sa piste. Ils découvriront qu'il était criblé de dettes, et trouveront chez lui les preuves de son activité de faussaire.

Sous le coup de 27 chefs d'accusation, dont meurtre au premier degré, livraison de bombe, vol par tromperie et fraude, il est condamné en 1986 à la perpétuité et purge toujours sa peine dans le centre correctionnel de Gunnison, dans l'Utah.

(Sources : Vanity Fair, 05.03.2021 & Elle, 10.03.2021)

QAnon

QAnon, une idéologie destructrice ■ États-Unis

■ **L'une des similitudes les plus frappantes entre QAnon et un mouvement sectaire est sans doute le fait qu'il soit destructeur pour les individus. Une fois plongés dans la croyance du groupe, ils ne sont plus ancrés dans la réalité et conduits à une rupture avec eux-mêmes et avec les personnes qui les entourent.**

Au-delà des dégâts qu'il peut causer pour la vie publique et politique, QAnon a aussi des effets sur les individus. Des milliers d'américains ont vu leurs proches tomber dans les théories de QAnon, ce qui peut entraîner des difficultés dans les familles.

Certains proches de victimes de QAnon ou des ex-adeptes se sont retrouvés dans des groupes de soutien sur internet afin de partager leurs expériences. Les témoignages d'ex-fidèles montrent qu'il est néanmoins possible de sortir de l'emprise du groupe. Quant à ceux de proches, ils montrent comment la radicalisation des croyances d'un

des leurs a eu un impact sur leur vie soit familiale ou sociale. Une femme raconte ainsi comment son mari a développé une obsession pour QAnon. Ce dernier adhérent aussi à la rhétorique anti-vaccin, elle a été obligée de faire vacciner leurs enfants à son insu. Daniel Shaw, un psychanalyste spécialisé dans les sectes, déclare recevoir deux à trois appels par jour de personnes cherchant de l'aide pour leurs proches tombés sous l'emprise des croyances de QAnon.

Selon Rachel Bernstein, thérapeute conjugale et familiale agréée, l'un des premiers éléments pour savoir si un adepte est prêt à mettre en doute

ses croyances en QAnon est qu'il soit prêt à avoir une conversation sur les préoccupations de ses proches. Elle estime qu'il est crucial de comprendre en quoi QAnon fascine les individus. Certains pensent que c'est pour sauver des enfants, pour d'autres c'est une façon d'être pris au sérieux pour leurs convictions. Certains veulent aussi se sentir connectés à un mouvement, une communauté.

(Sources : Salon.com, 27.02.2021 & 14.03.2021)

L'ensemble des articles sur QAnon : <https://www.unadfi.org/mot-clef/qanon/>

Un lexique pour comprendre QAnon ■ International

■ *Libération* a publié un lexique qui reprend les termes et expressions les plus utilisés par les adeptes de QAnon, ce permet de comprendre les différentes références des messages postés par les membres et suiveurs du groupe.

On y retrouve l'explication de pourquoi la lettre « Q », de l'expression « deep state » ou encore du hashtag « #savethechildren ».

Pour consulter ce lexique : <https://www.liberation.fr/international/amerique/qanon-la-rhetorique-du-complot-20210303>

[HP7IOV7C2FFAXNIVRYEHMUHHGA/](https://www.liberation.fr/international/amerique/qanon-la-rhetorique-du-complot-20210303)
(Source : *Libération*, 03.03.2021)

Régénère

Qui est Thierry Casasnovas ? Son parcours, les inquiétudes qu'il suscite ■ France

■ Régénère, l'association créée par Thierry Casasnovas, fer de lance du manger cru et du jeûne, a fêté ses dix ans en février 2021. Son fondateur, qui se reconnaît autodidacte, dispense des conseils santé controversés à près de 500 000 abonnés sur Youtube.

Thierry Casasnovas est surtout la personnalité la plus signalée à la Miviludes ces cinq dernières années. L'organisme a recensé près de 600 saisines le concernant, dont 70 pour la seule année 2020. Des témoignages inquiétants ont amené l'Office central pour la répression des violences aux personnes

(OCRVP) à ouvrir en juillet 2020 une enquête pour mise en danger de la vie d'autrui, confiée à l'automne au parquet de Perpignan.

À la tête d'une entreprise florissante en développement personnel, Thierry Casasnovas a fait de sa propre "success story" un argument

marketing pour attirer à lui toujours plus d'abonnés sur Youtube et vendre toute une gamme de produits hors de prix allant du trampoline aux séminaires en passant par l'extracteur de jus. Mais son parcours, dont il a remanié à plusieurs reprises le récit, n'est peut-être pas celui qu'il souhaite faire croire.

Son parcours : les débuts

Natif de Perpignan, ce fils de profs, ancien boulanger bio itinérant, se présente comme un miraculé dans sa biographie officielle. À l'âge de 33 ans, atteint d'une tuberculose, une hépatite C et une pancréatite, dues à une mauvaise alimentation, il est aux portes de la mort, lorsqu'il a la révélation. Désormais il ne mangera que des aliments crus. C'est le début de la régénérescence, processus

qui donnera son nom à son association *Régénère*, à sa boutique *Régénérescence* ainsi qu'à son centre de formation *RGNR*.

Mais ce récit sera battu en brèche par les vidéos de *L'Extracteur*, un collectif de vulgarisateurs scientifiques qui, en s'appuyant sur les 1 500 vidéos publiées par Casasnovas, ainsi que sur ses interventions sur des forums, démontrent les mensonges

et les incohérences de son discours pseudo-médical. Le collectif a mis en évidence, preuves à l'appui, qu'il n'est pas venu au cru par miracle. À la fin des années 1990, addict à diverses substances, il essaie différents types d'alimentation, végétarisme, végétalisme, macrobiotique afin d'améliorer sa santé déclinante. Mais rien n'y fait, pas même sa cure, en 2006, en Floride à l'institut

>>>

>>>

Hippocrate, un centre de santé prônant l'hygiénisme et les soins au jus d'herbe de blé, dont le dirigeant, Brian Clement, s'est vu interdire d'exercer suite au décès d'une fillette leucémique. S'il n'a pas guéri, on lui a diagnostiqué une tuberculose à son retour, « il en a gardé les grands principes - les jus soignent tout, du sida à l'autisme - et un certain sens du marketing ».

De 2006 à 2011 son parcours est chaotique, il atteint le poids critique de 30 kg et sa santé décline de plus en plus jusqu'à la révélation et à la découverte du crudivorisme auquel il attribuera le retour de sa santé.

Pourtant dans la première vidéo qu'il poste en 2011 sur son blog *Vivre cru*, depuis la Thaïlande, il apparaît encore famélique et édenté.

Cette vidéo sera la première d'une

longue série grâce à laquelle il va se faire connaître et gagner un public toujours plus nombreux avide de ses conseils sur l'alimentation qu'il considère comme un moyen de guérison. « Très "YouTubegénique", il a ouvert la voie à tout un écosystème de gourous de la santé », déplore Tristan Mendes France.

Son parcours : développement et reconnaissance dans les milieux alternatifs

En 2012, il fonde *Régénère*, organise ses premiers stages et commence à multiplier les conférences.

Affirmant avoir obtenu une maîtrise en physique¹, il se sert de ce bagage scientifique pour rendre crédible son jargon pseudo-scientifique sur l'alimentation et ajouter au panel de ses formations des pratiques pseudo-médicales comme l'iridologie (diagnostique par les yeux) ou plus récemment l'hormèse (« tout ce qui ne tue pas rend plus fort »).

En 2016, il a depuis longtemps quitté la propriété de ses parents où il tournait ses premières vidéos, et attire près de 3 000 fans au premier festival RGNR. La même année, il noue ses premiers liens avec l'extrême droite locale et trouvera en Alain Soral un soutien qui relaiera ses vidéos sur le site Egalité et réconciliation.

Son auditoire augmente et peu à peu il lisse son image passant d'un physique de baba cool au cheveux longs à celui de quadra grisonnant à la barbe bien taillée. « Son évolution est notable », souligne Pascale Duval, porte-parole de l'Union nationale

des associations de défense des familles et de l'individu (Unadfi). « Il a aujourd'hui la tête du petit chef d'entreprise propre sur lui, mais il coche toutes les cases du gourou. La santé, c'est l'intime, ça oblige à se livrer totalement. C'est pourquoi le changement d'alimentation a toujours été un des signaux faibles d'emprise. Là, c'est le cœur du mouvement. »

En 2018, profitant de la polémique suscitée par l'élargissement de l'obligation vaccinale, il se lance dans une croisade antivaccination et prodigue des conseils pour falsifier les carnets de santé.

En 2019, il invite Dieudonné au festival de la Régénérescence et en 2020, celui-ci lui rendra la politesse en lui décernant une Quenelle d'or du lanceur d'alerte, couronnant une radicalisation de ses propos depuis le début de la pandémie. « C'est à l'extrême droite que son discours, qui porte en lui tous les marqueurs idéologiques de la complosphère, résonne le plus fort », explique Tristan Mendes France.

Il est d'ailleurs très proche de Rabhi à ses débuts et défend une vision passéiste de l'avortement et de la contraception qu'il réprovoque en se disant « intégriste au possible, traditionnaliste... J'ai l'air cool comme ça, mais c'est un cheval de Troie. [...] »

En 2020, la pandémie a été une véritable aubaine pour lui. Encourageant une sorte de résistance aux mesures sanitaires, il multiplie les live vidéo aux côtés de figures de la médecine alternatives et de la complosphère comme l'ancien médecin Christian Tal Schaller, Jean-Jacques Crèveœur ou Silvano Trotta ou de personnages moins connus tel Slobodan Despot, rédacteur en chef d'Antipresse et « ex-conseiller du politicien suisse anti-musulmans Oskar Freysinger. »

Dernièrement, à l'occasion des 10 ans de *Régénère*, il se félicitait de la montée du mouvement souverainiste, encourage la « décitoyennisation » et a décidé de se saisir du thème dans ses formations.

>>>

Une affaire florissante

Les affaires de Thierry Casasnovas prospèrent. Outre les extracteurs de jus qui ont fait sa renommée, il vend toute une gamme d'appareils de cuisine, des compléments alimentaires, mais aussi des trampolines, sur lesquels il touche une commission.

Il vend également des séminaires, activité mise en pause en raison de la pandémie et des formations en ligne. Il a également lancé une activité de coachs RGNR franchisés et un magazine papier imprimé par *Progressif Média*, une maison d'édition évangélique. Toutes ses

activités, qu'il fait tourner avec une quinzaine de salariés, lui auraient permis de dégager près de 2 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2019.

Enfin, il est également propriétaire de plusieurs bien immobiliers dont un gîte payé comptant.

Un discours qui suscite l'inquiétude

Souhaitant interroger Thierry Casanovas, Thomas Gendron, journaliste à *Libération* s'est rendu à Céret et à Taulis, deux villages situés dans la vallée du Vallespir, dans les Pyrénées-Orientales. Philippe Becker, journaliste à *La Semaine du Roussillon*, explique que cette région attire les adeptes des mouvances new age, des survivalistes, des thérapeutes, qui forment un réseau profitant de la proximité de la frontière espagnole pour nouer des contacts de part et d'autre et le cas échéant fuir en Espagne en cas de problème. Il note que ces mouvements ont souvent des connexions avec l'extrême droite.

Faute d'obtenir un rendez-vous avec Thierry Casasnovas, le journaliste interroge les habitants de la vallée et découvre qu'il ne laisse personne indifférent. Certains s'étonnent de l'acharnement médiatique dont est l'objet « le guérisseur », alors qu'il ne « cherche qu'à soulager les autres », tandis que d'autres s'inquiètent pour « cette copine fragile qui a disparu deux mois et qu'on voit réapparaître avec 20 kilos en moins à l'hôpital ». Certains ont craint qu'il ne monte une

école à Taulis, d'autant que selon eux il serait « bien copain avec madame la maire » du village dont il a été élu conseiller municipal en 2020. Au fur et à mesure que les langues se délient, des habitants supposent qu'il « doit quand même toucher des thunes avec les terrains et les baraques qu'il achète », le journaliste apprend aussi qu'il a accouché sa femme tout seul dans une caravane.

Dans un entretien publié en 2018 par *La Semaine du Roussillon*, Thierry Casasnovas avait revendiqué être un autodidacte. Pourtant dans ses vidéos, l'homme qui ne manque pas de bagou balaie un large spectre de pathologies allant de la myopie à la ménopause, jusqu'au diabète ou au cancer.

Si ses conseils sur l'hygiène de vie semblent souvent relever du bon sens lorsqu'il recommande une alimentation saine et de bonnes nuits de sommeil, ils deviennent dangereux lorsque s'érigeant en « visionnaire, homme de foi, enseignant, chercheur et orateur », il affirme que la « maladie n'existe pas » et que le « cancer n'est qu'un

signal d'alarme du corps ».

Pour lui, il suffit de changer son mode de vie pour « impacter des pathologies lourdes ». Il va même jusqu'à affirmer que « le sida n'est pas un virus », d'ailleurs une « personne non immunodéprimée ne devrait pas avoir de problème lors d'un rapport sexuel même si elle n'est pas protégée ».

Ses propos se font outranciers, lorsqu'il déclare que les mammographies « causent des cancers du sein » ou que les dépistages sont « du fist-fucking », de quoi « faire de vous les petites putes des labos ». Pour lui tout se règle par les jus, le jeûne et un peu de prière. Selon lui « on est trop vissé à notre expérience terrestre. C'est qu'une étape. Quoi qu'il se passe, après, on va avec le boss... »

En dépit de son discours anti médecine qui peut amener des personnes à se détourner de traitements conventionnels et perdre des chances de guérison, il a de nombreux fans qui espèrent le miracle comme celui qui a rédigé ce commentaire : « Jeûne sec de trois

>>>

>>>

jours, je souhaite continuer 20 jours ou plus afin d'éradiquer le diabète » ou cet autre totalement dans la vénération qui lui écrit : « T'écouter pendant mon jeûne sec, c'est ma nourriture ! ».

Pour Marion Paquet, journaliste spécialisée dans les pratiques alternatives, il « est devenu gourou malgré lui. Il est convaincu de ce qu'il dit ». Et lui-même reconnaît « il ne faut pas se leurrer, j'aime qu'on m'écoute. » Mais, s'insurge Marion Paquet, « si tu proposes un miracle à des gens qui sont désespérés, c'est clairement de l'abus de faiblesse ». D'ailleurs, ajoute-t-elle, « son argumentaire est tellement bien fait que si tu ne recoupes pas, tu ne fais pas la différence entre le vrai du faux ».

C'est cet argumentaire bien rodé qui a séduit un temps Clément B. le narrateur des vidéos de l'Extracteur. Malgré son bagage scientifique -il est professeur agrégé en biologie- les arguments pseudo scientifiques de Thierry Casasnovas l'ont attiré lorsqu'en 2015, cherchant des conseils pour changer de régime alimentaire, il voit son nom revenir constamment sur les forums de discussion. Il ira même jusqu'à s'acheter un extracteur de jus. Mais son « discours anti médecine, anti vaccin, anti pratiquement tout » finira par lui ouvrir les yeux.

Début mars 2020, *France 5* a livré dans *La Fabrique du mensonge*, le témoignage à visage découvert d'une jeune femme qui ne pesait plus que 38 kg après avoir suivi durant deux

ans le régime Casasnovas, traitement qui s'est achevé par une tentative de suicide. Deux jours après la diffusion du reportage, elle s'est en partie rétractée dans une vidéo tournée aux côtés de Thierry Casasnovas en expliquant que ses propos avaient été sortis de leur contexte. Il est à souligner qu'après la diffusion de l'émission de *France 5*, elle avait été victime d'un déchaînement de haine par des crudivores.

Une dizaine d'auditions de victimes a eu lieu suite à ce revirement soudain qu'une source proche du dossier soupçonne d'avoir été obtenu sous la contrainte.

Clément, l'un des membres de l'Extracteur, ainsi que les associations d'aide aux victimes de sectes comme l'Unadfi ou le Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (Caffes), confirment avoir reçu des témoignages de victimes de Thierry Casasnovas.

Ces témoignages sont tous du même type raconte Clément : « des personnes qui voient un proche se détourner de la chimiothérapie, des individus qui se sont sentis méprisés par les docteurs incapables d'atténuer leur maladie chronique et qui se jettent corps et âme dans la méthode Régénère, y laissant des milliers d'euros. Et parfois leurs dents ou leurs cheveux... »

Mais une sanction judiciaire sera difficile à obtenir car les victimes sont réticentes à porter plainte, et lorsque leur santé se dégrade après avoir

suivi ses conseils, ces personnes se tiennent pour responsables. « Les victimes, souvent en rupture familiale ou en très grande fragilité, sont honteuses » déplore Charline Delporte, la présidente du Caffes.

Thierry Casasnovas a senti le vent tourner et jouant sur les mots, il dément faire de la « médecine » mais dit « parler de santé ».

Ayant conscience des accusations qui pèsent sur lui, il en joue pour se moquer de ses détracteurs comme par exemple lorsqu'il conclut l'une de ses vidéos par : « Tout ce que vous avez entendu est l'action d'un groupe mal intentionné et sectaire. »

Mais, suite aux vidéos de l'Extracteur, il a quand même pris soin de supprimer près de 600 de ses vidéos, notamment les « questions réponses » qui frôlaient l'exercice illégal de la médecine.

Pour Thomas Durand, cocréateur de l'émission *La Tronche en Live*, « Thierry Casasnovas cumule bien des caractères du gourou ». Ce dernier qui lui avait proposé un débat s'est désisté et lui a interdit de rendre public le contenu de leurs échanges. « Cette opacité-là, elle devrait inquiéter ceux qui veulent lui faire confiance. »

(Sources : [La Semaine du Roussillon](#), 07.03.2021 & [Libération](#), 24.03.2021)

1- L'université de Perpignan déclare ne jamais avoir délivré ce diplôme.

Lire l'ensemble des articles sur Régénère :

<https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>

Prosélytisme de la Scientologie ■ France

■ **La Scientologie a pris un tournant dans sa façon d'assurer son prosélytisme en utilisant notamment internet et les réseaux. Mathieu Repiquet a mis en lumière une tentative de prosélytisme du mouvement via l'application iPhone de Météo France.**

Alors qu'elle peine à recruter et que son nombre d'adeptes est en chute libre, la Scientologie profite des évolutions technologiques notamment liées au web pour assurer sa promotion. Sur son blog, Mathieu Repiquet rappelle que la Scientologie achetait des mots-clés en rapport avec l'organisation sur Google, émettait des tweets sponsorisés, des publicités sur YouTube ou encore des publicités pour la télévision. Mais la Scientologie ne s'affiche parfois pas clairement dans ses publicités qui sont soit émises par des associations filiales ou vantent des tests de

personnalité ou de développement personnel. Elle achète aussi des espaces publicitaires sur Facebook pour diffuser des techniques de développement personnel, réaliser des tests ou des invitations à des conférences. Les sites et pages des comptes scientologues comptent très peu d'abonnés et peu de réactions aux publications.

Dernièrement c'est donc une promotion de la Scientologie qui apparaissait lors de l'ouverture de l'application iPhone de Météo France.

Météo France a réagi à l'article et a affirmé avoir rapidement pris en charge ce problème en blacklistant l'annonceur qui a diffusé les publicités scientologues sur son application.

La Scientologie n'est pas le seul mouvement sectaire à utiliser les espaces publicitaires payants de Facebook, on y retrouve aussi de nombreux pseudo thérapeutes promoteurs de pratiques de soins non conventionnelles.

(Source : [Blog Médiapart de Mathieu Repiquet](#), 26.02.2021)

Tom Cruise, sa fille et la Scientologie ■ États-Unis

■ **L'appartenance de Tom Cruise à la Scientologie est connue de tous. Dans une interview, un ex-adepte de la Scientologie explique que le groupe ferait croire à l'acteur que sa fille Suri Cruise ne serait pas techniquement pas la sienne.**

Suite à son divorce avec Katie Holmes l'acteur avait selon une clause du divorce l'interdiction d'impliquer leur fille Suri Cruise dans l'organisation. Cela explique pourquoi les relations avec sa fille sont distantes depuis plus de dix ans. Dans une interview

pour *Radar Online*, l'ex-scientologue Sam Domingo explique que Tom Cruise doit croire que Suri n'est rien de plus qu'un être qu'il reverra dans une autre vie. Il poursuit en rappelant que la Scientologie a pour théorie que les enfants ne sont que des thétans

ou des esprits dans un petit corps et que la mort d'un enfant n'a que peu d'importance car il est possible d'en avoir un autre et que l'esprit perdu va revenir dans un autre corps.

(Source : [Cheat Sheet](#), 06.03.2021)

Jazzman au sein la Scientologie ■ États-Unis

■ **Entré dans la Scientologie sur les conseils d'un voisin, un homme confie au *Guardian* comment il a intégré un groupe de jazz de membres de la Scientologie et ce que cela a entraîné.**

Après être entré dans la Scientologie par intérêt et voyant à l'époque la doctrine comme une « philosophie » il se sépare de sa femme et rejoint la Sea Org à Los Angeles, l'organisation qui regroupe les membres les plus dévoués. Il ira avec sa nouvelle femme – scientologue- sur l'un des bateaux de l'organisation sur lequel il a pu bénéficier d'une cabine alors que la plupart des membres n'avaient pas leur propre lit, une personne y dormant pendant la journée et une autre la nuit. En 1973, le bateau accoste à Madère (Portugal). Le maire demande s'il y a à bord des musiciens susceptibles de venir jouer sur la place de la ville. Saxophoniste, lui et d'autres scientologues musiciens

se présentent et jouent plusieurs morceaux. À l'issue du concert, ils décident de fonder un groupe baptisé Apollo Stars. Ils sortent des albums et donnent de nombreux concerts. Lors de l'enregistrement d'un album, Ron Hubbard le fondateur de la Scientologie s'est beaucoup impliqué passant des journées entières avec eux. Le témoin raconte avoir été effrayé le premier jour car il pensait que Ron Hubbard pouvait lire dans les pensées. Mais plus il apprend à le connaître, plus il s'aperçoit de sa mégalomanie et de son narcissisme.

Le groupe considéré comme important au sein de la Scientologie,

ses membres étaient exemptés de certaines tâches et disposaient de personnel pour s'occuper d'eux sur le bateau. Les autres navigants aimaient le groupe car il accaparait Ron Hubbard. Alors que le bateau revient aux États-Unis en 1975 le groupe se sépare et le témoin quitte la Scientologie en 1976 après avoir eu une révélation sur les méfaits de l'organisation. Il sera envoyé au RPF (Réhabilitation Projet Force), camp de travail qui vise à réhabiliter les membres qui n'ont pas agi selon les attentes de la Scientologie. Il réussira à s'enfuir et à être libéré de l'emprise scientologue.

(Source : [The Guardian](#), 26.02.2021)

Témoins de Jéhovah

L'ostracisme des Témoins de Jéhovah sanctionné par la justice belge ■ Belgique

■ **Le tribunal correctionnel de Gand a condamné le 16 mars 2021 l'ASBL¹ Témoins de Jéhovah à une amende de 12 000 euros pour incitation à la discrimination et à la haine ou à la violence contre d'anciens membres de la communauté.**

Le tribunal a considéré que l'ASBL avait ignoré le droit à la liberté de religion et au changement de religion.

Les Témoins de Jéhovah se sont insurgés contre cette décision, déclarant dans un communiqué que « c'est la première fois depuis le XVI^e

siècle qu'une autorité publique en Europe occidentale fait officiellement de la lecture et de l'observation de la Bible une infraction ». Pour eux, « il s'agit d'une atteinte au droit fondamental d'un individu ou d'un groupe de choisir qui il fréquente »

Pour les Témoins de Jéhovah, cette

décision de justice en contredit plusieurs déjà rendues en Belgique : celle rendue en 2012 par la Cour d'appel de Mons qui avait rejeté « une accusation de discrimination, arguant qu'une religion peut établir des règles de conduite ». Et celle de la Cour d'appel de Bruxelles, qui en vertu d'une jurisprudence de la Cour

>>>

>>>

européenne des droits de l'homme, a confirmé en 2018 « qu'une religion est libre d'établir des règles de conduite et que tout fidèle a le droit de restreindre ses relations avec un ancien membre. »² Une décision confirmée en 2019.

Mais pour les 15 parties civiles, il s'agit d'une victoire historique.

Pour la première victime à avoir porté plainte en 2015, « la façon dont les membres exclus sont traités n'est pas correcte. Il y a erreur lorsque quelqu'un leur donne pour instruction de ne pas avoir de contact après l'exclusion, de ne pas les informer eux-mêmes s'il y a un décès dans la famille. Les ex-membres

sont totalement considérés comme morts. »

Il s'attend à un appel, mais poursuit : « L'idée que l'on se bat contre Dieu lorsqu'on signale la mauvaise politique de l'organisation n'est plus acceptée ».

Désormais, l'objectif des victimes est de dépasser les frontières belges pour se mobiliser à l'échelle européenne afin de poursuivre les mouvements déjà entamés en Finlande, en Norvège ou au Danemark.

(Sources : 7 sur 7 & Belga, 16.03.2021)

- 1- Association Sans But Lucratif
- 2- Le mouvement met en avant la liberté individuelle des adeptes de

rompre avec leurs proches qui ont quitté, mais nie par des menaces de sanctions leur liberté individuelle de ne pas rompre...

Lire les articles sur l'affaire sur le site de l'Unadfi : *La Congrégation chrétienne des Témoins de Jéhovah belge poursuivie pour incitation à la discrimination*

<https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-congregation-chretienne-des-temoins-de-jehovah-belge-poursuivie-pour-incident-a-la-discrimination/>

Les Témoins de Jéhovah vont comparaître pour crime de haine le 16 février 2021

<https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/les-temoins-de-jehovah-vont-comparaître-pour-crime-de-haine-le-16-fevrier-2021/>

Black light, white shadow, premier roman pour un ex Témoin de Jéhovah ■ Belgique

■ Dans son premier roman Jonathan Goddyn, un ancien adepte des Témoins de Jéhovah, a raconté l'histoire d'une adepte fictive de ce groupe dont il critique vivement le fonctionnement religieux.

L'histoire de son personnage est basée sur de nombreux éléments empruntés à son vécu personnel. Comme elle, il a souffert des décisions d'un père tyrannique et de l'organisation. Lui aussi a vécu un amour interdit avec une femme dont il est aujourd'hui l'époux et avec qui il a eu deux enfants.

Il avait depuis longtemps entamé l'écriture de son livre, mais il l'a terminé rapidement afin de faire

coïncider sa sortie avec le procès historique contre les Témoins de Jéhovah qui s'est ouvert en février en Belgique.

Comme les plaignants, il a lui aussi souffert de l'ostracisme de sa famille après avoir été chassé de chez lui par son père le jour de l'inhumation de sa mère. Quelques jours auparavant il avait osé émettre des doutes au sujet de l'organisation.

Il aborde en outre les thèmes de

l'abus et de la maltraitance et principalement la manière dont ils sont traités au sein de l'organisation. Une organisation composée de « douze vieillards à New York qui déterminent tout, ce n'est pas bon » assène-t-il. Mais il est bienveillant à l'égard des membres qu'il ne considère pas comme responsables.

(Source : hln.be. 24.02.2021)

Droit à la protection des données personnelles contre droit à la liberté religieuse

■ Espagne

■ La cour suprême de Madrid a décidé qu'une confession religieuse n'est pas autorisée à conserver toutes les données personnelles d'un membre qui l'a quittée en vertu du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) et ce même à des fins religieuses.

L'affaire a débuté en 2017 après qu'une ex adepte des Témoins de Jéhovah a quitté sa congrégation. Elle a immédiatement demandé la suppression de ses données personnelles. Mais sa congrégation a partiellement refusé arguant de l'intérêt légitime à conserver certaines données personnelles par exemple en cas de réadmission, les conditions n'étant pas les mêmes que pour les nouveaux venus.

Ils l'ont informée qu'ils conserveraient donc le nom de sa congrégation, son nom, sa date de naissance, son sexe, sa date de baptême et la date de son départ. Mécontente, la jeune femme a fait une réclamation auprès de l'Agence espagnole de protection des données (AEPD) qui lui a en partie donné raison. En 2018, les

Témoins de Jéhovah ont déposé un recours en annulation qui a été refusé par l'AEPD. Puis ils ont présenté un recours contentieux administratif devant la Cour nationale, qui a également été rejeté et ils se sont finalement tournés en appel vers la Cour suprême de Madrid. Cette dernière a confirmé la décision de l'AEPD qui autorise la congrégation à ne conserver que nom, prénom, date de baptême et date de sortie afin que ces données ne soient utilisées qu'en cas de demande de réintégration dans le groupe. La confession avançait un intérêt légitime à utiliser les données personnelles à des fins autres que la réadmission, mais comme les Témoins de Jéhovah n'ont pas précisé dans leur appel une autre finalité spécifique qui

justifie l'extension du traitement des données, la cour a finalement rejeté leur appel et a ajouté qu'à partir de maintenant, un jugement doit déterminer quelles données ont légitimement le droit d'être conservées à des fins religieuses avant une demande de suppression totale des données.

La presse espagnole rappelle qu'en décembre 2020, la Cour nationale a confirmé une sanction de 10 000 euros contre les Témoins de Jéhovah pour avoir collecté et utilisé sans autorisation des données de médecins qui seraient prêts à collaborer avec eux en cas d'opérations sans transfusions sanguines.

(Source : [Conf Legal.com](https://www.conflegal.com), 13.03.2021)

La volte-face des Témoins de Jéhovah ■ Australie

■ Après de multiples refus, l'organisation des Témoins de Jéhovah d'Australie va s'inscrire au National Redress Scheme, le programme d'indemnisation des victimes d'abus sexuels mis en place sur recommandation de la Commission royale australienne, les nouvelles règles introduites par le gouvernement fédéral australien risquent en effet de leur faire perdre leur statut d'organisme de bienfaisance - et les exonérations fiscales subséquentes, s'ils n'adhèrent pas.

« Maintenant que la loi oblige les organismes de bienfaisance à rejoindre le programme, les Témoins

de Jéhovah se conformeront », ont-ils déclaré dans un communiqué.

Une porte-parole de la ministre des

Services sociaux, les encourage à contacter ses services rapidement afin de ne pas perdre de temps car

>>>

>>>

cela peut prendre jusqu'à six mois avant que les institutions achèvent le processus d'adhésion au programme d'indemnisation.

La porte-parole déplore que les victimes du groupe « aient été contraintes de suspendre leur demande de réparation pendant si longtemps parce que l'organisation ne voulait pas adhérer. »

Le gouvernement fédéral a

longtemps fait pression sur le groupe pour qu'il adhère au programme en le nommant publiquement et en modifiant plus récemment les règles des organismes de bienfaisance.

Le programme de plusieurs milliards de dollars a été conçu pour offrir réparation aux dizaines de milliers de personnes abusées sexuellement dans leur enfance dans des institutions australiennes.

Il donne accès à des conseils, à une indemnisation et à une réponse personnelle directe, comme des excuses d'une institution, si la personne abusée le souhaite.

Mais elle ne peut obtenir réparation que si l'institution dont elle a été victime adhère au programme.

(Source : AAP, 03.03.2021)

Des ex adeptes des Témoins de Jéhovah à l'écoute de ceux qui veulent en sortir ■ Australie

■ Paul Grundy et Trish Karr, deux australiens, ont grandi au sein des Témoins de Jéhovah qui les ont infantilisés, effrayés et soumis jusqu'à l'âge adulte. En quittant le groupe, tous deux se sont retrouvés seuls, rejetés par leurs familles. Aujourd'hui, forts de leur propre expérience, ils aident d'autres Témoins de Jéhovah vulnérables à échapper aux griffes de l'église, qui compte 70 000 membres en Australie.

Trish Karr avait quarante ans lorsqu'elle a quitté le groupe. Mère de trois enfants, elle avait été mariée à l'âge de 17 ans et avait toujours vécu sobriement. Après la diffusion, en 2013, d'un documentaire racontant sa transformation de Témoin de Jéhovah en reine de la nuit de Sydney, sa boîte mail a été submergée de témoignages et de demandes d'aide.

En sortant du groupe, Trish a ressenti une affinité naturelle avec la communauté LGBTQI, dont certains membres étaient comme elle rejetés par leur propre famille.

« Ma sœur, mon frère, ma mère et mes amis, que j'avais depuis 25 ans m'ont tous rejetée, quand je suis partie il y a 14 ans. J'en pleurais beaucoup en

pensant que c'était de ma faute », « puis j'ai réalisé que j'avais besoin de nouveaux amis qui acceptent mon vrai moi. »

Paul Grundy, 50 ans, a quant à lui, créé deux sites internet pour aider les Témoins de Jéhovah désabusés à élaborer des stratégies pour en sortir : *JW Facts* et *JW Support*.

Il se souvient à quel point la décision de partir est difficile et combien la vie hors du contrôle de l'Église est pénible au départ, car « on vous convainc que vous perdrez tout dehors ».

Lorsque Paul a fait part de ses premiers doutes, les anciens (exclusivement masculins) lui ont rendu visite et lui ont conseillé

d'étudier, de prier et de rechercher davantage. Et c'est en recherchant assidument qu'il a trouvé des écrits contredisant ceux du groupe. A partir de ce moment-là, dit-il, « j'ai réalisé que je n'étais d'accord avec aucune de leurs absurdités d'extrême droite ».

À 35 ans, il savait qu'il était temps de partir. Mais il était terrifié à l'idée d'être ostracisé. « Les consignes quand vous partez sont conçues pour vous briser, c'est ce que veut la religion » explique-t-il. « Ils espèrent que vous toucherez le fond, puis reviendrez en rampant. » « Ils m'ont convaincu que je finirais par devenir toxicomane ou que je me tuerais dans le monde extérieur. »

>>>

>>>

Il a quand même quitté le groupe et comme prévu a été qualifié d'apostat et ostracisé. Paul n'était autorisé à parler aux gens de son ancienne vie qu'en cas de décès ou d'urgence.

Son départ lui a aussi valu de perdre son emploi et suite à cela il a souffert de stress post-traumatique et a eu besoin d'une thérapie.

L'ironie, souligne-t-il, est qu'ils « vous traitent de cette manière terrible, mais prétendent qu'ils sont la seule religion aimante et morale. Ils vous persuadent que tout le monde en dehors de cette religion est immoral. »

Pour remonter la pente Paul a créé le site *JW Facts* sur lequel il dissipe les mythes jéhovistes et met en évidence

les inexactitudes et les incohérences de leur doctrine.

Lui qui pensait créer un outil confidentiel a rapidement reçu des milliers de connexions du monde entier et énormément de demandes d'aide. Devant le nombre très élevé de sollicitations, il a créé *JW Support*, qui aide spécifiquement les Témoins à se préparer à partir.

Hannah Lunnon, 27 ans, est l'une de celles qu'il a soutenues.

Elle a déménagé à Brisbane depuis New York pour échapper à l'église américaine des Témoins de Jéhovah.

La jeune femme s'est toujours sentie isolée et ne pouvait se confier à personne, à tel point qu'elle a sombré

dans la dépression. Les choses ont changé lorsqu'elle a connu son futur mari en jouant à des jeux en ligne. Elle a compris que « tous ceux qui vivent dans le monde extérieur ne sont pas malheureux, misérables, drogués ».

Avec l'aide de Paul elle a rejoint son futur époux en Australie.

Le plus important conseil de Paul aux sortants de secte est de préparer leur système de soutien avant de partir, d'avoir quelqu'un à l'extérieur pour les soutenir.

« Les sortants potentiels doivent se rendre compte que d'autres ont fait cela ».

(Source : [NEWS.com.au](https://www.news.com.au), 2021)

À lire - Réédition



L'affaire Dupont de Ligonnès, La secte et l'assassin, Guy Hugnet Archipoche, mars 2021, 288 pages

A l'occasion des dix ans de l'affaire Dupont de Ligonnès, Guy Hugnet publie une version mise à jour, et augmentée de documents inédits, de son enquête L'affaire Dupont de Ligonnès, La secte et l'assassin.

Cherchant à comprendre les motivations profondes à l'origine du quintuple meurtre commis par Xavier Dupont de Ligonnès (XDDL), le journaliste s'est plongé dans l'enfance du meurtrier explorant une piste peu étudiée par la police et la presse. Pour Guy Hugnet, le contexte sectaire dans lequel a grandi Xavier Dupont de Ligonnès pourrait bien en être la clef.

Durant toute son enfance, ce dernier a été considéré comme « l'Élu » dans l'Église apocalyptique (l'Église de Philadelphie) dont sa mère était la papesse autoproclamée. Mais à 35 ans il perd la foi et perd sa place dans « le futur gouvernement du Christ-Roi » que sa mère lui avait réservée dans son groupe de prière apocalyptique. S'en suit alors une « une descente aux enfers qui se conclura par un homicide familial « altruiste », vraisemblablement suivi d'un suicide ». Guy Hugnet aborde cette nouvelle thématique dans le chapitre 17 de son ouvrage, et la développe en s'appuyant sur des affaires similaires.

(Source : [Furet](https://www.furet.fr), mars 2021)

Développement personnel

Du développement personnel au sein d'une entreprise ■ États-Unis

■ Une ancienne employée de la chaîne de restauration rapide Panda Express affirme avoir été soumise à des stages de développement personnel ressemblant à une secte. Elle y aurait subi des violences psychologiques ainsi que des abus sexuels. Selon elle la progression au sein de l'entreprise dépendait du suivi de ces stages. L'ex-employée a décidé de porter plainte contre Panda Express et la structure organisatrice du stage.

Au cœur de la plainte, l'ex-salariée affirme avoir été poussée à participer à un séminaire de développement personnel où elle aurait été soumise à des « rituels de type sectaire ». En outre, elle affirme avoir été contrainte de se mettre en sous-vêtements, d'embrasser un collègue et d'être filmée à moitié nue. Elle ajoute qu'un responsable lui a affirmé qu'elle devait suivre ce séminaire pour voir sa promotion prise en considération. Elle a dû payer cette formation avec ses propres deniers.

Elle poursuit aujourd'hui Panda Express et Alive Seminars and Coaching Academy, l'organisateur du séminaire, notamment pour harcèlement

sexuel et discrimination, manque à l'obligation de prévenir le harcèlement, licenciement abusif et pour lui avoir provoqué intentionnellement une détresse émotionnelle.

Lorsqu'elle décrit son séminaire, la femme raconte avoir dû se soumettre à des longs moments de silence sans accès au téléphone ou aux horloges. Puis elle a dû répondre à un questionnaire très poussé. C'est lors du troisième jour de séminaire que les participants ont dû se déshabiller sous prétexte de renforcer la confiance. Mal à l'aise d'être dévêtue, elle a dû le faire sous contrainte, en pensant à son éventuelle promotion. Des organisateurs ont alors éteint la

lumière et ont filmé les participants en sous-vêtements. Puis la plaignante raconte avoir dû se lever et étreindre un collègue masculin devant tout le monde.

Après le séminaire, elle a décidé de se plaindre auprès de la direction de Panda Express mais celle-ci n'a rien fait et la plaignante a été par la suite licenciée. La direction de Panda Express n'a pas souhaité commenter la plainte étant donné qu'une instruction judiciaire est en cours mais un représentant a déclaré prendre au sérieux ces plaintes et affirme que le groupe mène une enquête. La chaîne de restauration a souhaité prendre

>>>

>>>

ses distances avec le groupe « Alive Seminars and Coaching Academy » organisateur du séminaire. Panda Express dément l'idée qu'une participation à une telle formation en développement personnel permettrait une promotion.

Il semble cependant que la direction encourage ses employés à suivre tout genre de cours de développement personnel. En 2015, des managers avaient déjà suivi des cours dispensés par Landmark.¹

(Sources : L'Amag, 09.03.2021 & Unadfi)

Lire sur le site de l'Unadfi, l'ensemble des articles sur Landmark Education : <https://www.unadfi.org/mot-clef/landmark-education/>

Magie,
sorcellerie,
exorcisme

Une affaire de sorcellerie dans une télé réalité ■ France

■ Une star de la télé réalité aurait été ensorcelée par une voyante marseillaise nommée Danaé. Ces pratiques mises en lumière par la télévision permettent tout de même d'attirer l'attention sur des pratiques courantes dans les arts divinatoires et la sorcellerie.

Dans cette affaire, une jeune femme issue d'une émission de télé réalité a témoigné avoir été sous l'emprise d'une femme depuis plusieurs années. Elle aurait fait appel à Danaé, une voyante, pour être propulsée sur le devant de la scène médiatique. Elle semble être tombée sous l'emprise de cette voyante et aurait été victime d'un chantage et d'une escroquerie qui lui aurait coûté plus d'1 millions d'euros. La mère et le beau-père de la victime ont porté plainte après que la voyante se soit rendue à leur domicile. Pour les faits d'escroquerie dont la jeune femme aurait été victime, l'affaire est entre les mains de la justice.

Pour Didier Pachoud, président du Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection

de l'Individu (Gemppi), cette affaire est loin d'être un cas isolé et il espère qu'elle permettra à d'autres victimes de sortir du silence. Le président d'association raconte qu'une personne l'a contacté pour un ami qui consulte lui aussi Danaé. Ces voyants ou autres sorciers utilisent un procédé d'emprise mentale insidieux sur leurs victimes et n'hésitent pas à leur facturer des consultations très onéreuses et à prendre le contrôle de leur vie. Souvent ces personnes se tournent vers ces sorciers lorsqu'elles sont vulnérables et ne trouvent plus de réponse à leur questionnement. Ces charlatans vont prétendre avoir les solutions et pour asseoir leur importance ils usent d'objets et de paroles mystiques et magiques et n'hésitent pas à surfer sur des tendances new age. L'emprise

exercée par ces charlatans peut avoir d'importants risques comme la paranoïa ou la soumission totale, pouvant entraîner un risque de rupture de l'individu avec son entourage mais aussi avec la société.

De son côté le président de l'Institut des arts divinatoires (INAD) affirme que 90 à 95% des 100 000 praticiens exerçant seraient des charlatans. Chaque année, quasiment 3 millions de Français se rapprocheraient d'une personne exerçant un art divinatoire et cela génère un chiffre d'affaire de plus de 3 milliards d'euros par an soit un business lucratif qui pourrait encore grandir avec la crise sanitaire actuelle.

(Sources : France 3 PACA, 10.03.2021 & L'Alsace.fr, 18.03.2021)

Une tribune pour structurer les pratiques de soins non conventionnelles ■ France

■ Dans une tribune publiée sur le site du *Monde*, un collectif composé de politiques, d'universitaires et de médecins souhaite la création d'une agence gouvernementale pour encadrer et développer les médecines complémentaires et alternatives.

Les signataires de cette tribune souhaitent favoriser l'essor des pratiques de soins complémentaires qui pourraient être bénéfiques tout en luttant contre les dérives. Pour eux « l'enjeu est d'asseoir les médecines complémentaires adaptées et de lutter contre les méthodes alternatives. » La tribune s'appuie sur les travaux de l'A-MCA (agence des Médecines complémentaires et alternatives) qui souhaiterait se transformer en agence gouvernementale. Selon la tribune, il faudrait informer, conseiller, guider et développer la recherche sur ces pratiques tout en luttant

contre les dérives thérapeutiques aux conséquences pouvant être dramatiques. L'agence a aussi pour but d'aider à l'enseignement et à la formation des pratiques validées et de soutenir de manière structurée et sécurisée leur mise en œuvre.

Cette tribune a attiré des critiques notamment de la part du Cercle Laïque pour la Prévention du Sectarisme (CLPS) qui sur son site fait part de son malaise quant à cette initiative et de son interrogation sur la cause qui la motive véritablement. En outre, le CLPS s'inquiète de la transformation de l'A-MCA en

organisme gouvernemental jugeant qu'une association participant aux débats d'idées ne peut pas devenir une structure de l'État, cela ne semblant pas conforme au cadre démocratique selon le Cercle Laïque. L'agence gouvernementale deviendrait de fait juge et partie du débat sur les pratiques médicales.

(Sources : *Le Monde*, 13.03.2021 & Site du CLPS)

Lire la tribune : https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/13/il-est-urgent-de-structurer-les-medecines-complementaires-et-alternatives_6072978_3232.html

Les charlatans et les mouvements sectaires à l'affut de la Covid ■ France

■ Avec la crise de Covid-19, de nombreux praticiens et des groupes sectaires se sont développés et proposent des cures de bien-être et de développement personnel et des soins pouvant être dangereux pour l'individu et sa santé. Ils exercent aussi une emprise mentale qui peut mener l'individu à une rupture avec ses proches et son passé.

Ces groupes et charlatans tentent de séduire des personnes vulnérables et en recherche de sens dans la situation actuelle. Pour Franceline James, psychiatre psychothérapeute et fondatrice de l'Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie (AGE), qui reçoit des victimes de dérives sectaires, les mouvements sectaires

usent de mécanismes d'emprise très subtils qui font que l'individu n'a pas conscience d'entrer directement dans une secte. Pour elle, la rencontre avec un mouvement sectaire se fait à un moment où un individu est en proie à des questionnements et se voit offrir un discours qui a du sens et des réponses à une crise personnelle

et/ou collective. La crise sanitaire a mis en lumière des mécanismes d'emprise notamment ceux des mouvements complotistes et des praticiens de PSNC (pratiques de soins non conventionnelles). Les mouvements sectaires ont aussi profité de la situation pour assurer leur prosélytisme et asseoir leur

>>>

>>>

emprise sur les adeptes notamment ceux dont la maîtrise d'Internet et des réseaux était avérée. Des coachs en développement personnel ou en nutrition ont aussi du succès alors que leurs méthodes peuvent s'avérer dangereuses et ne reposent parfois sur aucun substrat médical ou psychologique. Certains enrobent leurs pratiques de discours complotistes et fustigent les décisions de santé publique. Pour Franceline James, ces discours radicaux paralysent la pensée de l'individu et l'entraînent vers une rupture avec leurs précédents ancrages et attaches idéologiques.

Le média en ligne *Slate* rapporte le témoignage d'une personne ayant

suivi une retraite de méditation Vipassana de 10 jours, début 2020, à un moment où elle était en plein questionnement sur sa vie. Face à des règles strictes lors de la retraite, elle ressent des malaises et des angoisses terrifiantes. Elle souhaite alors quitter la retraite mais le guide lui précise que si elle abandonne elle s'expose à des graves séquelles psychologiques. Terrorisée elle la termine mais en ressort profondément détruite et débute le confinement de mars 2020 dans un état de détresse qui se terminera pour elle en hôpital psychiatrique à la suite de tentatives de suicide et d'épisodes psychotiques. Aujourd'hui, elle ne se sent pas encore guérie et raconte

que lorsqu'elle ferme les yeux elle a « l'impression de partir en méditation, comme si j'avais perdu pour toujours le contrôle de mes pensées ».

De nombreuses pratiques de soins non conventionnelles apparues à l'orée de la pandémie étaient déjà connues de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et des associations d'aide aux victimes de mouvements sectaires. Cependant la pandémie et son lot d'incertitudes ont été favorables au développement d'un grand nombre d'entre elles qui prétendent apporter des solutions miracles à tous les maux.

(Source : *Slate*, 09.03.2021)

La médecin aux fausses attestations radiée ■ France

■ Ève Engerer, médecin homéopathe du Bas-Rhin connue pour avoir délivré des certificats médicaux dispensant de porter le masque en pleine pandémie de coronavirus¹, a été radiée par l'Ordre des médecins du Bas-Rhin.

Cette médecin homéopathe se présente aussi comme naturopathe et adepte de l'hypnose humaniste. Elle estimait que le masque est dangereux car source de conflit. Elle a prétendu avoir guéri des patients de la Covid-19 grâce à des méthodes alternatives et se définit comme « médecin conscient » hors de l'influence de « Big Pharma ».

La décision de radiation date du 15 janvier 2021 et a été rendue publique le 18 mars 2021. Le secrétaire général de l'Ordre des médecins du Bas-Rhin accueille la nouvelle avec soulagement et rappelle que la plainte émane de son institution et de l'Agence Régionale de Santé.

(Sources : France 3 Grand Est 18.03.2021 & Unadfi)

1- Lire sur le site de l'Unadfi, Une médecin du Bas Rhin diffuse des certificats de non port du masque : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/une-medecin-du-bas-rhin-diffuse-des-certificats-de-non-port-du-masque/>

Prison ferme requise contre Christian Ruhaut et sa femme ■ France

■ **Le tribunal correctionnel de Poitiers a requis respectivement cinq et trois ans de prison contre Christian Ruhaut et sa femme pour des faits d'abus de faiblesse et de blanchiment d'argent. Le procès a été l'occasion pour la justice d'examiner le fonctionnement du groupe réuni autour du couple et l'emprise qu'il a pu exercer.**

Cette affaire a débuté suite à la plainte d'une adepte qui dénonce les agissements de son professeur de yoga. Au début des années 2000, elle et plusieurs membres du groupe s'installent en Charente-Maritime et dans la Vienne dans des demeures qu'ils viennent d'acquérir. Les maisons devaient servir à organiser des cours de yoga et des stages de développement personnel. La plaignante et d'autres fidèles rédigent alors une lettre d'engagement à l'intention de leur professeur de yoga Christian Ruhaut. En 2010, l'adepte commet une tentative de suicide, à cause de l'ambiance du groupe, qui aura pour conséquences sa mise à l'écart de la communauté pour un temps, l'interdiction de se rendre au domicile de Christian Ruhaut et l'interdiction de prononcer son nom.

En 2012, elle fuit le groupe et dénonce une emprise mentale, des violences psychologiques et physiques répétitives, des punitions et châtiments imposés par le « tribunal » du groupe pour punir les comportements de certains adeptes.

Elle a aussi subi des pressions pour céder ses parts sociales de la SCI ainsi que l'argent qu'elle avait investi dans le projet. Argent qui devait servir à monter une structure de yoga et de développement personnel. Cependant durant ces nombreuses années cela ne s'est jamais concrétisé. Elle raconte aussi l'organisation d'ateliers sexuels filmés et envoyés au gourou du groupe. Elle avoue un épuisement physique et psychique qui durant de nombreuses années ne lui a pas permis de bénéficier d'un espace de réflexion suffisant pour comprendre l'emprise qu'elle subissait.

Dans cette affaire, une autre femme a aussi porté plainte pour des faits similaires. De son côté le gourou et sa femme ont pu compter sur le soutien de six membres du groupe venus témoigner en leur faveur. Ils nient toute forme d'emprise et l'idée de sanctions au sein du groupe, parlant de « décisions collectives ».

Durant l'enquête, les autorités ont perquisitionné la maison de Christian

Ruhaut et ont pu y trouver de l'argent liquide ainsi que des centaines de vidéos à caractère sexuel dans lesquelles les membres du groupe tentaient des expériences. Pour la défense cela ne révèle en aucun cas une situation d'emprise mais une affaire entre adultes consentants. Du côté des parties civiles, on juge que cette emprise est très insidieuse et pouvait laisser croire aux adeptes qu'ils avaient choisi ce qu'ils subissaient.

Le jugement sera rendu le 20 mai 2021.

(Sources : La Nouvelle République, 17.03.2021 & Le Monde, 20.03.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi à propos de cette affaire :

Un couple incarcéré pour dérives sectaires : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/un-couple-incarcere-pour-derives-sectaires/>

Le couple remis en liberté : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-hygienistes-et-traditionnelles/le-couple-remis-en-liberte/>

Anti-vaccination

Encore une fake news chez les antivax ■ International

■ Dans un article, *LCI* dénonce une affirmation entièrement fausse et amplement relayée par la complosphère. Les anti-vaccins se sont en effet réjouis de l'acceptation par la Cour pénale internationale d'une plainte pour violation du code de Nuremberg, émanant de deux avocats israéliens dénoncent la campagne de vaccination dans leur pays comme un crime contre l'humanité.

Cette prétendue acceptation a été diffusée par des personnages de la complosphère et lorsque l'on remonte à la source on s'aperçoit qu'il s'agit d'une erreur, d'une fausse information. La plainte des avocats est bien arrivée à la Cour pénale mais n'a pas donné lieu à une enquête. La fausse information se base en fait

sur un courrier reçu par les avocats, un simple accusé de réception où il est clairement mentionné que « Cet accusé de réception ne signifie pas qu'une enquête a été ouverte, ni qu'une enquête sera ouverte par le Bureau du procureur. »

Cela n'a pas empêché cette désinformation d'être largement relayée.

L'affirmation que la campagne de vaccination violerait le code de Nuremberg est un argument récurrent des anti-vax qui comparent la recherche d'immunité contre la Covid-19 aux pratiques des médecins nazis.

(Source : *LCI*, 15.03.2021)

Théories du complot

Les théories du complot : comprendre pour se prémunir ■ France

■ Dans une interview pour le site *nonfiction.fr*, Rudy Reichstadt, directeur de *Conspiracy Watch*, dresse un panorama des théories complotistes en 2021 et apporte des clés de compréhension pour s'en prémunir.

>>>

>>>

Pour Rudy Reichstadt, les théories du complot existent depuis longtemps mais elles ont effectué un retour en grâce au cours des vingt dernières années notamment du fait d'internet, des réseaux sociaux et des smartphones qui permettent de multiplier les possibilités de diffusion et accentuent les biais cognitifs entrant en jeu dans nos schémas de raisonnement face à ces croyances. L'information est aujourd'hui présente en grand nombre et il est paradoxalement difficile de rester informé. Pour le directeur de Conspiracy Watch, la majorité du public ne cherche pas à s'informer avec des sources fiables mais s'informe pour avoir une opinion, savoir ce qu'il faut penser, comme une sorte de « réassurance identitaire ». Alors que les moyens de s'informer n'ont jamais été aussi nombreux et présents dans nos vies, il est devenu de plus en plus difficile de distinguer le vrai du faux.

Autre écueil, la propension de chacun à surestimer ses capacités d'analyse si bien qu'une partie

de la population mal informée ou désinformée est persuadée d'être bien informée. Les complotistes l'ont compris et lorsqu'ils diffusent leurs théories ils essayent d'offrir à une fraction personnes ce qu'elles ont envie d'entendre. L'idée que chacun est guidé par ses opinions et ses convictions lorsqu'il analyse l'information explique pourquoi des personnes pourtant munies d'un bagage intellectuel peuvent tomber dans le conspirationnisme.

Les complotistes auraient pour objectif premier un travail de fond visant à semer le doute dans la société en mettant en cause la réalité commune et la confiance dans de nombreuses institutions (presse, sciences, justice, ...) Les théories sont davantage une série d'attaques contre une version qui fait consensus qu'une proposition de théorie alternative.

En 2020, La pandémie de Covid-19 n'a pas augmenté le phénomène complotiste mais a permis son accélération et sa diffusion du fait d'une fréquentation accrue des réseaux

sociaux pendant les confinements. De fait les personnes ont été plus exposées aux thèses complotistes. Durant ces périodes difficiles, les théories complotistes ont joué le rôle de rassurer la population en expliquant et en trouvant des coupables au problème auquel le monde est confronté. Pour Rudy Reichstadt, le moment dystopique que nous avons vécu a rapproché la vision du monde complotiste de la réalité.

Selon lui, en guise de prévention face aux théories du complot il semble important de pouvoir démasquer une rhétorique complotiste mais aussi de comprendre nos ressorts psychologiques, se méfier de ce qu'on a envie de croire et observer avec humilité ce qui peut nous échapper.

(Source : Nonfiction.fr, 01.03.2021)

Lire l'interview dans son intégralité : <https://www.nonfiction.fr/article-10682-lhistoire-et-la-geopolitique-a-lepreuve-du-complotisme.htm>

Étude sur le conspirationnisme chez les jeunes ■ Grande-Bretagne

■ Des chercheurs de différentes universités britanniques ont constaté le manque d'information sur la façon dont les théories du complot impactent les enfants et ont cherché à comprendre comment ces croyances évoluent en fonction de l'âge. La plupart des études se basant actuellement sur des sujets adultes, ils ont mis au point un questionnaire adapté aux jeunes afin d'analyser leur adhésion aux croyances conspirationnistes.

Les résultats de ce questionnaire ont permis de constater que les adolescents du Royaume-Uni sont plus enclins à commencer de croire

aux théories du complot vers l'âge de 14 ans. Les jeunes de 18 ans affichent une croyance plus élevée dans les théories du complot

par rapport à un échantillon mixte d'adultes plus âgés. Il semble donc que l'adolescence puisse être une période de pointe pour la croyance

>>>

>>>

en des théories du complot, celle-ci augmentant fortement entre 14 et 18ans et se stabilisant par la suite.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la croyance des jeunes en des théories conspirationnistes : l'augmentation de leur utilisation des réseaux sociaux pendant la pandémie les

confrontant plus facilement à ce genre de théories, le stress psychologique, la méfiance, la paranoïa et le manque de régulation des émotions (pouvant mener à l'anxiété) du fait de leur âge pourraient aussi amener les jeunes à croire à des théories du complot. Tous ces fac-

teurs ont augmenté avec l'instabilité due à la crise de Covid-19.

L'étude conclut à l'importance de comprendre pourquoi les jeunes sont attirés par les théories du complot afin de pouvoir y remédier.

(Source : *The Conversation*, 25.02.2021)

Emprise mentale : un mécanisme commun au complot et aux mouvements sectaires ? ■ International

■ L'emprise mentale est un processus au centre de la dérive sectaire. Les théories du complot semblent aussi utiliser de manière insidieuse ce mécanisme pour parvenir à faire adhérer des individus. Point sur les similitudes.

Le complotisme est un mécanisme souvent visible dans les mouvements sectaires. Il existe un nombre conséquent de groupes sectaires qui l'utilisent pour maintenir l'emprise exercée sur les adeptes. Au sein d'affaires sectaires comme celle des reclus de Monflanquin le complot était omniprésent et a contribué à la mise sous emprise d'une famille. Dernièrement la scientologue Vivian Kubrick a partagé sur Twitter un grand nombre de théories conspirationnistes mêlant des propos an-

ti-vaccination et la dénonciation d'une « élite ».

Ces nombreuses ressemblances et la récente mutation de certains groupes complotistes comme QAnon vers une organisation à caractère sectaire ont poussé l'Unadfi qui se penche depuis plusieurs années sur le sujet, à accueillir et aider des proches de victimes du complotisme qui perçoivent eux-aussi des processus similaires à l'embrigadement dans un mouvement sectaire.¹

Le podcast *Complorama* de France TV Info s'est longuement penché sur ces similitudes à la mi-mars 2021. Pour le réécouter : https://www.france3info.fr/replay-radio/complorama/des-reclus-de-monflanquin-a-vivian-kubrick-derives-sectaires-et-complotisme_4339019.html

(Source : France TV Info, 19.03.2021)

Lire l'ensemble des articles sur les théories du complot sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/theorie-du-complot/>

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay